

Notre constat sur la circulation à vélo dans le 7ème

Le quartier, au relief plat, plutôt tranquille et doté de belles avenues aérées, se prête bien, à priori, aux déplacements à vélo.

Mais très peu d'aménagements ont été réalisés jusqu'à présent pour rendre la circulation à vélo agréable et sûre, à part un marquage au sol (bien dégradé) sur la contre-allée du boulevard des Invalides et quelques rares couloirs de bus ouverts aux cyclistes. Certaines rues manquent d'accroche-vélos pour le stationnement.

Les propositions de Vélo 15et7

- Poursuivre l'aménagement des quais hauts de la rive gauche, entre le Pont de la Concorde et les Invalides, avec une voie réservée à la circulation des vélos.
- Permettre aux cyclistes d'emprunter les voies de bus actuellement interdites, ce qui suppose de les élargir et de les protéger par un séparateur. Par exemple l'avenue Bosquet, où le couloir de bus en contre-sens serait très utile aux vélos.
- Créer des voies réservées aux vélos sur les grands axes de traversée du 7^{ème} : avenue de la Motte Picquet, avenue de Lowendal, avenue Bosquet.
- Créer de nouveaux quartiers verts, à la circulation limitée à 30 km/h et où les vélos peuvent rouler à double-sens. Par exemple, autour de Sciences-Po, entre le boulevard Raspail, le bd St-Germain et la rue des Saints-Pères.
- Aménager les carrefours dangereux : place Vauban, croisement Motte-Picquet-Suffren, place des Invalides.
- Autoriser les cyclistes à traverser le Champ de Mars sur une piste spécifique.
- Rénover la contre-allée du boulevard des Invalides.